



CIBLE

Ponton

Incroyable, mais vrai ! De longue date, il était prévu que le prochain sommet des grands pays industrialisés (G8) se tiendrait à Gênes, du 20 au 22 juillet. La réunion aura bien lieu, à la date annoncée, mais au port, sur un bateau de croisière tout neuf et luxueux, qui sera prêt à appareiller vers la haute mer pour protéger ses prestigieux passagers.

Motif : les manifestations anti-mondialistes, dont la violence gagne en intensité à chaque réunion internationale, européenne ou transatlantique. A Prague, à Nice, on matraquait. A Göteborg, on a tiré sur les manifestants. A Gênes on craint apparemment que le sommet ne puisse même pas se tenir. A tel point que Gianfranco Fini, l'un des chefs de la droite au pouvoir, qui n'a pas tout oublié de son passé fasciste, propose que des troupes d'élites soient déployées à Gênes.

Une ville en état de siège. Les chefs d'État les plus puissants du monde mis à l'abri de la fureur populaire sur un ponton de luxe, nommé « The European Vision », que d'aucuns décrivent comme un bunker flottant : les faits, les mots, les images se passent de commentaires. Tous à Gênes, contre l'ultra-libéralisme !

EUROPE

L'avenir des royautés

Langue française

**Enjeux d'une
politique**

p. 8/9

Idées

**Résister au
bougisme ?**

p. 13

Les sens de la manifestation

Paralysés par la peur de perdre les voix « des jeunes » lors des prochaines élections, les députés de gauche ont renoncé à légiférer sur certaines fêtes nocturnes. Cet épisode dérisoire et navrant illustre l'aveuglement de la classe dirigeante quant aux manifestations de l'opinion publique.

Comme l'annonçait ici même notre collaborateur Jo l'Embrasse (1), les députés ont renoncé à « encadrer » les fêtes techno, plus précisément à légiférer : le projet de loi sur la sécurité quotidienne a été amendé par le député socialiste Bruno Le Roux, rédacteur d'un texte qui supprime les dispositions prévoyant la déclaration préalable aux fêtes nocturnes (raves parties) et la saisie du matériel de sonorisation en cas de trouble pour la tranquillité des riverains.

Qu'y a-t-il de consternant dans cette affaire ?

Ni la musique techno, ni la fête, ni les jeunes qui aiment ce type de divertissement : les jugements esthétiques et les études de comportement ne relèvent pas du domaine politique. Il faut cependant reprendre pour mémoire deux points relevés par l'ami Jo : la consommation de drogues est

tolérée lors de ces fêtes de masse, ainsi que les atteintes au droit de propriété et à la tranquillité publique. Ailleurs, ces infractions sont réprimées, parfois très sévèrement. Il serait intéressant que les élus de gauche, et les ministres qui ont fait pression sur leur collègue de l'Intérieur, précisent leurs critères.

Ces messieurs et ces dames ne le feront pas en public. Mais, en privé, ils donnent trois réponses qui révèlent l'hypocrisie de la classe dirigeante :

1° Le commerce et la consommation de drogues sont tolérés en tous lieux où ces délits permettent le calme social et la survie économique de milieux particulièrement défavorisés (2).

2° L'intervention de la gendarmerie provoquerait des affrontements à tous égards fâcheux.

3° Le vote des jeunes ne peut pas être négligé.

Sur le premier point, on notera que l'hypocrisie conduit à un pur cynisme - avec de gravissimes conséquences sur la santé des jeunes qu'on flatte par ailleurs.

La volonté d'éviter la violence serait louable s'il n'y avait, là encore, deux poids et deux mesures. Il n'y a pas de répression des délits commis lors des fêtes techno, mais les CRS sont chargés de réprimer brutalement certains mouvements sociaux : les rares images diffusées à la télévision sur les affrontements entre CRS et gardiens de prison, au mois de juin, sont tristement significatives à cet égard.

Quant à la bienveillance à l'égard des jeunes, elle est étrangement sélective. Selon la presse, deux mille jeunes se sont réunis à Paris pour défendre leurs fêtes. Dans la vieille dialectique entre la rue et le parlement (3), ce chiffre est négligeable. C'est à partir de cent mille manifestants qu'on

peut dire qu'il y a divorce entre le législateur et une fraction majoritaire de l'opinion publique. C'est lorsqu'il y a troubles graves et répétés de l'ordre public qu'un gouvernement peut envisager de prendre des mesures d'apaisement, pouvant aller jusqu'au retrait d'un projet de loi. La réunion de deux mille jeunes gens sympathiques et fort peu militants ne saurait être confondue avec un mouvement profond de l'opinion.

Il est lamentable qu'un Premier ministre en vienne à désavouer son ministre de l'Intérieur à cause d'une manifestation ludique et somme toute marginale.

C'est la classe dirigeante qui décide du sens et de l'importance qu'il faut donner aux manifestations : deux mille technophiles sont crédités d'une influence considérable, dix mille chômeurs ont droit à quelques paroles de commisération et, aux élections, des millions de votes protestataires (y compris sous forme de bulletins blancs) sont tenus pour insignifiants. Dans la démocratie d'opinion, on ne tient compte ni de l'expression démocratique, ni des manifestations de l'opinion publique.

Maria DA SILVA

(1) Cf. *Royaliste* n° 775, « Ondes de Schnocks ».

(2) Bien entendu, nous sommes en mesure de dire à quelle date, en quels lieux, par qui et devant qui ces propos ont été tenus.

(3) Pour une analyse approfondie, cf. Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée*, Gallimard, 2000 - prix franco : 196 F.

Nettoyage par le vide

Dans le milieu dirigeant, chacun devient tour à tour victime et bourreau. Il n'est plus possible d'enrayer la mécanique de la vengeance, dont les conséquences seront politiquement meurtrières.

Il faudrait un événement inouï pour que nous sortions de notre réserve, quant à la succession des scandales qui secoue les diverses fractions de l'oligarchie. Ceci pour plusieurs raisons :

- Le discrédit des principales personnalités politiques conduit à une perte générale de confiance en la démocratie.

- Nous n'en savons pas plus, quant aux affaires en cours, que ce qui est raconté dans la presse dite d'information.

- Ce que nous savons sur les abus et sur les malversations de hauts personnages qui prennent actuellement des poses vertueuses contribuerait à augmenter, dans la population, une défiance qui est grosse de dangers.

- Il arrive que des décisions de justice atténuent considérablement le rôle de certaines personnes qui étaient, voici peu encore, livrées pendant des mois ou des années à la vindicte populaire.

Ainsi Roland Dumas : celui qui fut l'objet d'une chasse à l'homme - que nous avons été bien peu nombreux à dénoncer (1) - a récemment changé de statut : bouc émissaire chargé de toutes les malversations liées à l'affaire Elf, l'ancien ministre des Affaires étrangères est devenu, aux yeux des médias, témoin à charge dans l'affaire des frégates de Taiwan.

Les journalistes qui ont répandu des allégations calomnieuses et jeté sur la place publique des affaires strictement privées ne se soucient pas une seconde des conséquences psychologiques de leur acharnement pour les vic-

times et pour leur proches. La meute est sur la piste d'autres gros gibiers.

Ces comportements ne doivent pas inciter à fermer les yeux sur les mensonges de Lionel Jospin, taupe de l'OCI, et sur l'usage immodéré de billets de banque par Jacques Chirac. Mais les remarques désagréables que l'on peut faire dans l'un et l'autre cas doivent être tempérées par une observation générale : chaque camp utilise contre l'autre les effets de règlements de comptes qui ont lieu à l'intérieur des clans.

C'est Roland Dumas, mitterrandiste fidèle, qui accable publiquement Elisabeth Guigou, mitterrandiste passée au jospinisme. Ce sont les basses manoeuvres des partisans d'Edouard Balladur, qui sont à l'origine de l'affaire de l'Hôtel de Ville qui embarrasse tant le président de la République. C'est Philippe de Villiers qui témoigne à charge contre Charles Pasqua. Ce sont des journalistes de gauche qui ont révélé le passé trotskiste de Lionel Jospin...

Tous sont désormais emportés par la logique de la vengeance, que rien ne pourra arrêter. Ce sont des hommes perdus de réputation qui se présenteront dans un an devant les électeurs. Les conséquences sont encore incalculables. Mais elles seront inévitablement désastreuses.

Yves LANDEVENNEC

(1) Voir *Royaliste* n° 726 (5/4/1999) « Chronique d'un suicide annoncé » et *Royaliste* n° 746 (20/3/2000) « Un homme face à la meute ».

Je t'aime moi non plus

Devant les caméras, ils s'embrassent. En coulisse, les Verts règlent leurs comptes. Chronique d'un parti qui se prétend différent.

« J'

ai peut-être été victime de moi-même, peut-être de certains de mes amis, victime aussi d'une certaine

déloyauté », déclarait Noël Mamère au lendemain de son échec. Chez les Verts, les petites phrases assassines pleuvent depuis que la base a préféré, d'extrême justesse, la candidature d'Alain Lipietz à celle du trop impatient maire de Bègles pour les présidentielles. La nomination, au forceps, de Dominique Voynet à la tête du mouvement n'a rien arrangé. Certes, devant les caméras, on s'embrasse et on joue le jeu de la démocratie. Mais en coulisses, les cou-teaux sont sortis.

Les rôles semblaient pourtant avoir été bien répartis : à Noël Mamère la présidentielle ; à Dominique Voynet la direction du parti. Las ! L'insatiable agitation médiatique du premier, une certaine duplicité de la seconde, auxquels il faut ajouter « l'imprévisibilité » des Verts (déplorée par Matignon et la rue de Solferino), ont brouillé les cartes. Même « discret », le soutien de la ci-devant ministre a finalement favorisé la problématique désignation de Lipietz (1). On relèvera au passage la très délicate course à « l'imprimatur » d'un René Dumont agonisant. Lipietz l'emportera de peu, par fax interposé. Mais la compagne du défunt écartera les candidats des obsèques (2).

La difficile nomination de Dominique Voynet au poste de secrétaire nationale des Verts (3) ne fut pas non plus exempte de manoeuvres tor-

teuses et de déclarations savoureuses. Le 23 juin, ça négociait dur dans les vestiaires du palais des sports de Créteil. Beaucoup pensaient que Voynet ajoutée à Lipietz, c'était trop. Pour son concurrent Stéphane Pocrain « *sa majorité, c'est une majorité de façade* ». Et Mamère en rajoutait une louche : « *les conditions du rassemblement ne sont pas du tout réunies* ».

Les Verts sont-ils un parti comme les autres ? Oui, si l'on s'en tient aux « événements » du mois de juin : moribond dont on force la main, négociations dans les vestiaires, embrassades médiatiques et déclarations vachardes, tout y est pour faire entrer les écolos dans la normalité politique. Pourtant, ils possèdent bel et bien une particularité, mais elle n'est pas à leur avantage : les Verts de toutes tendances n'envisagent le Politique qu'à travers le prisme déformant de l'écologie, qui n'est qu'un des problèmes qui se posent au Pays. C'est là leur plus grand défaut. Marie Christine Blandin, membre du collège exécutif des Verts, déclarait récemment (4) : « *il faut que les Verts prennent leur part de la réconciliation du politique et de la société française* ». Comme on le voit, c'est bien parti (c'est le cas de le dire) !

Alain SOLARI

(1) Le score définitif est de 3281 voix pour Lipietz, contre 3190 à Mamère.

(2) *Le Monde* du 22 juin : « *Le soutien de René Dumont contesté* ».

(3) Dominique Voynet a été élue de justesse, au troisième tour, par le « parlement » des Verts par 62 voix, contre 40 et 7 abstentions (il lui fallait 60 % des suffrages exprimés).

(4) *Le Monde* des 24 et 25 juin.

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Les sens de la manifestation - p.3 : Nettoyage par le vide - Je t'aime moi non plus - p.4 : Rôles de composition - p.5 : Vert paradis des amours en centimes - p.6 : Opération refondation - p.7 : Entre Bush et Poutine - Léotard - p.8/9 : Marie-Josée de Saint Robert - p.10 : Te iubim Regele Mihai - p.11 : La force du symbole - p.12 : Morts pour la France - p.13 : Résister au bougisme - p.14 : Le Lisse dans la mêlée - p.16 : Editorial : Il n'y a pas de droit tout fait.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01 42 97 42 57
Télécopie : 01 42 96 05 53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (125 F) ☐ six mois (200 F) ☐ un an (300 F) ☐ soutien (600 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Rôles de composition

Les mauvaises nouvelles économiques et sociales s'accumulent mais les membres du gouvernement s'en tiennent avec une obstination remarquable à la seule chose qui compte à leurs yeux : la gestion minutieuse de leur carrière, qui les enferme dans des rivalités haineuses.

Ce n'est plus l'hôtel de Matignon, mais le château des courants d'air ! Monsieur Strauss-Kahn s'est esquivé. Madame Aubry a fait ses malles. Monsieur Mélenchon a pris ses quartiers. Monsieur Lang est revenu. Madame Voynet est sur le départ. Ah ! Madame Voynet ! En voilà une qui n'a pas eu à choisir entre son intelligence et son ambition.

Mais pour les autres, les enfants de Mitterrand, le choix fut sans doute dramatique. Être intelligent, et risquer de ne pas réussir ? Être fidèle à ses convictions, à ses engagements militants, à ses amitiés, et s'exposer aux foudres du padre Colombani, inquisiteur de la paroisse, ou, pire, aux remontrances de Monsieur Trichet, caissier de la banque locale, bénéficiaire d'un emploi à mi-temps ?

Aidez-nous à faire connaître
Royaliste :

Offrez un
abonnement
d'essai à
vos amis.

3 mois = 25 F

Nous connaissons la réponse. Monsieur Jospin, Monsieur Fabius, Madame Guigou ont tué le Père (c'est dans Freud, donc c'est permis, et même nécessaire) puis se sont préoccupés de leur plan de carrière. Monsieur Jospin et Monsieur Fabius désirent s'installer à l'Élysée : il n'y a qu'un fauteuil pour deux. Elisabeth guigne Matignon, mais Martine veut la même maison. L'appropriation de l'objet du désir suppose une phénoménale obstination : elle conduit à sacrifier son intelligence à son ambition. La rivalité haineuse se vit bien sûr dans l'obsession. Comment voulez-vous que ces Messieurs et ces Dames se préoccupent de ce qui nous accable - la crise économique qui s'installe, et le désastre social qui grandit ? Ils ont vu venir les difficultés, ils connaissent la vérité des chiffres. Mais chacun s'est assigné un rôle, et s'y tient. Le dernier des « communicants » vous dira qu'on ne change ni d'image, ni de message en pleine campagne électorale.

Or nous y sommes, en campagne. Les jeunots jettent des pétards et font gicler la boue (de même en face), les coupe-jarrets professionnels sont au travail. Les Maîtres cultivent la pure Représentation qu'ils nous donnent d'eux-mêmes. Lionel Jospin est le Grand Manitou, le Père Sévère. Quand Alcatel annonce la fer-

meture de la plupart de ses usines, quand Philips décide de supprimer 1 142 emplois au Mans, le Premier ministre n'a même plus besoin de se perdre en formules tarabiscotées : depuis l'affaire Michelin, nous savons tous qu'il ne peut rien faire, ce qui lui laisse le temps pour concocter une alliance aux petits oignons avec la « deuxième gauche » dont *Le Monde* (très aussi) nous a entretenu avec gourmandise.

Madame Guigou, quant à elle, dispute à sa copine, Madame Aubry, le rôle (non moins « deuxième gauche ») de la (grande) Dame d'oeuvres éplorée mais bienveillante. Fin juin, elle a joué la fameuse scène du « coup de pouce » au Smic : lequel se monte à 0,24 %. Cet ajout mirifique se cumule avec les 3,76 % qui résultent de la mécanique légale de l'indexation. Après avoir noté que, pour les salariés qui bénéficient de la réduction du temps de travail, l'augmentation n'est que de 2,85 %, vous me ferez, pendant vos congés, le calcul de l'augmentation en euros et en francs - compte tenu de l'inflation officielle et des hausses de prix subies plus particulièrement par les smicards (prix du gaz, par exemple).

Après ce geste de munificence, Madame Guigou a fait part aux populations du choc

qu'elle avait éprouvé à l'annonce des soldes de chez Tchuruk-Alcatel. Un choc certainement moins fort, soit dit entre nous, que celui provoqué par les déclarations de Roland Dumas dans *Le Figaro* (1).

Et Monsieur Fabius ? Toujours aussi brillant... Quand il joue du Tony Blair, il est Tony Blair. Quand il a décidé de conquérir le pouvoir en se faisant bêtement antilibéral, il devient prodigieusement bête. Alors que le taux de croissance chute rapidement, alors que même le taux officiel de chômage est à nouveau en hausse, Laurent Le Mirifique renchérit dans l'orthodoxie budgétaire (le blessé perd son sang, on empêche toute transfusion) et raconte que toujours plus de concurrence empêchera la hausse des prix - ce qui est faux (2). Tant pis pour ceux qui feront les frais de cette « gestion » imbécile : si les Français ne sont pas contents, c'est Lionel Jospin qui sera électoralement sanctionné. Pour notre Blairo national, c'est tout bénéfice.

Vous me direz que, dans le camp d'en face, ce n'est pas mieux. Vrai. Mais le Grand Jacques est beaucoup plus distrayant parce que lui, il peut jouer tous les rôles à la fois. En ce moment, il est parfait dans celui du Grand Frère généreux : chaque secrétariat d'État d'un hypothétique gouvernement constitué après une victoire aléatoire est promis à cinquante personnes, sans compter tous les « plaçours » que le supposé président promet à qui veut vivre dans l'illusion. C'est un bureau de placement à lui seul, cet homme-là. Voilà qui est rassurant, lorsque les perspectives s'assombrissent sur ce qu'il est convenu d'appeler le marché de l'emploi. Les salariés congédiés au printemps et ceux qui le seront pendant l'été apprécieront comme il convient cette générosité restreinte et intéressée.

Annette DELRANCK

(1) cf. le numéro du 18 juin.

(2) cf. par exemple, notre entretien avec Christian Jacquiau, *Royaliste* n° 775.

Vert paradis des amours en centimes

Intoxiquée par la fumée qui se dégageait d'un tas de faux euros brûlés par les services secrets bataves, Sylvie Fernoy a été la proie de bouffées délirantes au cours desquelles notre collaboratrice a adressé une lettre d'amour à Wim Duisenberg. Aujourd'hui guérie, notre camarade, à laquelle nous maintenons notre confiance, a adressé une copie de son texte aux euro-psychiatres.

Wim chéri,
Je t'écris en cachette de Jean-Claude. Pauvre vieux. Il fait encore le beau sur les estrades, il croit toujours qu'il est le Trichet de l'ENA qui m'avait éblouie, un soir *Chez Basile*, en me récitant toutes les dévaluations du franc depuis 1945 par rapport au dollar, au mark et au sterling. Mais c'est fini depuis longtemps entre nous. Jean-Claude croit qu'en prenant ta place à la BCE, il retrouvera le chemin de mon cœur. Quel niais. Je suis folle de toi. Tu me fais tourner la tête quand tu déclames sur les Fondamentaux. Ah ! Que mon cœur éclate ! Wim ! Oh Wim, mon Duisou d'amour, mon Béberg en sucre candide, je veux être à toi, je serai ta chienne de garde, ton esclave, ton espionne. J'abjurerais Keynes devant la commission des comptes de la nation. Je livrerais le réseau Fernoy. Je dirais du mal de Régis Debray. Je rédigerais les slogans de la campagne de rentrée de la BCE : *L'euro baisse mais ne se vend pas* ! Ou encore : *Les Fondamentaux sont bons / Ronds-ronds sont les euros*. Pas mal, non ? Je te le jure, mon Duisou, à nous deux, on peut faire remonter l'euro, et en faire la Monnaie Unique - l'unique monnaie du monde mondialisé. Tu seras le premier roi global, Béberg 1^{er}, empereur d'une planète sur

laquelle l'Euro-Soleil ne se couche jamais.

Wim, oh Wim ! Tu es puissant comme un fromage de Hollande, mais fragile comme une tulipe. Car on te trompe, Wim, tu es trahi ! On dit qu'il n'y a pas d'amour, mais des preuves d'amour. Je vais t'en donner. Il te faut virer ta secrétaire : l'autre jour, à Francfort, elle racontait que pendant tes siestes tu convertis tout haut des florins en dollars.

Ce n'est pas tout. Tes collaborateurs te disent que le passage à l'euro se fera dans la douceur. C'est faux ! Ils tendent un piège à l'agneau que tu es, mon tendre mouton d'amour.

Un exemple ? J'étais conviée l'autre jour à Nanterre, pour une réunion avec le préfet des Hauts-de-Seine. Il a présenté sa commission départementale de règlement amiable des litiges qui seront provoqués par le passage à l'euro. L'idée vient du ministère des Finances, et c'est bien la preuve que la haute administration est pleine de défaitistes : ils s'attendent à d'innombrables conflits entre les consommateurs et les commerçants sur les hausses cachées de prix, sur les refus de rendre la monnaie en euros et surtout sur les erreurs de terminaux électroniques : taper sur la machine une somme en francs alors que le bidule enregistre

en euros, ce qui donne, pour le client un débit six fois plus élevé. Mes collègues m'ont affirmé que des aventuriers qui paient avec une carte bancaire en euros ont été victimes de ces erreurs et qu'ils ont eu le plus grand mal à se faire rembourser. C'est vrai, mais ce n'est pas une raison pour créer des commissions chargées de décharger des tribunaux qui ne sont pas encore embouteillés. On crée, avant l'heure, une atmosphère propice à la panique. Je te donnerai les noms des agitateurs, mon Wim adoré. Parler d'arnaque avant que les gens se fassent massivement arnaquer, c'est la preuve qu'une arnaque massive sur l'euro est non seulement possible mais quasiment assurée. C'est comme si un bateau naviguait avec ses chaloupes à la mer. Ça crée un malaise !

Autre exemple : l'inflation. Je sais, Wim chéri, que tu es, face à cette mauvaise bête qui dévore les magots des financiers, comme Saint Georges terrassant le dragon. Là encore, fais attention ! Tes collaborateurs te disent que les grandes surfaces maintiendraient des prix stables. Preuve que non : le groupe Unilever a annoncé que le passage à l'euro se traduirait par une hausse de leurs prix qu'ils vont répercuter tout de suite sur leurs étiquettes. Six mois à gagner du fric sur le dos du consommateur ! Je

cite ce groupe, qui est à moitié anglais, à moitié néerlandais comme toi. Il te faut sévir, Wim ! Montre-leur qui est le patron ! Et si tu savais la situation dans les petites et moyennes entreprises. Même en Allemagne, moins d'un tiers des PME sont prêtes au changement de monnaie. Même proportion en France. Les petits patrons irlandais s'en fichent et penseront à cette corvée comptable après le 1^{er} janvier : ce sont mes copains du Trésor irlandais qui le disent en rigolant. Tu connais ce bon vieux Yannis Biris, qui est le Monsieur euro du ministère grec de l'Économie ? Eh bien il clame partout que, dans son pays, les choses se feront, comme d'habitude, au dernier moment.

Même dans ta banque, la trahison feutrée rôde partout. Un de tes proches a raconté à des journalistes l'affaire du défaut sur le fil de sécurité des billets, qui devait rester secrète. Bernique ! La nouvelle court sur internet et tout le monde sait maintenant qu'on aura entre les mains, le 1^{er} janvier, des fausses-vraies coupures. Que chacun se débrouille pour reconnaître les faux-vrais, les vrais-vrais, et les vrais-faux billets : comme tu dis toujours, le libéralisme, c'est le risque et la responsabilité.

Wim, j'entends le pas lourd de Jean-Paul. Il faut que je te quitte. Mais j'embarque le 19 juillet à Gênes sur le bateau du G8. Je t'en supplie, fais l'impossible pour être invité. Je n'ai pas encore reçu mon billet de logement, mais ce n'est pas grave. Trouve-toi sur le port d'Amsterdam le 14 juillet. Un marin qui chante te tendra un cornet de frites de *Chez Eugène* et prononcera en dialecte sorabe ce message : Le vert, paradis des amours en centimes, suivi d'un chiffre - celui de ma cabine. Je t'attends.

Ton amie qui te veut du bien.

Sylvie FERNOY

P.S. On t'a dit que les fondamentaux sont de moins en moins bons ?

Opération refondation

Tempête dans un verre d'eau. Mi-juin 2001, le Medef annonce qu'il ne renouvellera pas le mandat de ses administrateurs des caisses de sécurité sociale. Ce n'est que le énième épisode d'un mauvais feuillet.

Le Medef (Mouvement des entreprises de France) a donc annoncé qu'il ne renouvellera pas, fin juillet, les mandats de ses administrateurs des trois caisses de sécurité sociale (assurance maladie, assurance vieillesse, allocation familiale). Raison invoquée : la décision prise par Elisabeth Guigou, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, de puiser dans les excédents de la Sécu pour financer les 35 heures.

Pour comprendre ce qui va se passer par la suite, un petit retour en arrière s'impose. Fin janvier 2000, le même Medef annonce qu'il quittera, d'ici la fin 2000, les organismes paritaires (1) qu'il gère depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale avec les organisations de salariés, si Martine Aubry, précédente locataire de la rue de Grenelle, ne revient pas sur sa décision de financer la réduction du temps de travail par l'Unedic. Il entend cependant profiter des onze mois qui le séparent de la fin de l'année pour remettre à plat le fonctionnement de l'ensemble du paritarisme. Opération qu'il nommera : « refondation sociale ».

Que s'est-il passé depuis ? Début février 2000, les organisations patronales (Medef, CGPME, pour les petites et moyennes entreprises, et UPA, pour les artisans) et les cinq confédérations représentatives des salariés (CGT, CFTC, CFE-CGC, CGT-FO et CFDT) se réunissent au Conseil économique et social, lieu émi-

nemment symbolique. Ensemble, elles conviennent que la refondation sociale comprendra huit chantiers : l'assurance chômage, la négociation collective, la santé au travail, la retraite complémentaire, la formation professionnelle, l'égalité professionnelle, la place et le rôle de l'encadrement, la protection sociale.

Premier chantier : l'assurance chômage. Après plusieurs séances de négociations et autant de rebondissements, les trois organisations patronales et deux confédérations (CFDT et CFTC que plus rien ne sépare désormais si ce n'est, pour la seconde, une vague référence à la doctrine sociale de l'Église, savamment rebaptisée morale sociale chrétienne) signent un accord qui après plusieurs mois de tergiversations sera finalement agréé par le gouvernement. La CFE-CGC se rallie in extremis aux signataires. La CGT et la CGT-FO refusent de signer la nouvelle convention d'assurance chômage... mais paraphent quand même la convention de gestion qui y est annexée. Cette manœuvre subtile leur permet de siéger au conseil d'administration et, accessoirement, d'empocher les fonds qui vont avec.

Ce qu'il faut retenir de cet accord c'est que nous changeons de logique. Jusqu'à présent, un chômeur percevait une allocation uniquement parce qu'il avait cotisé. Depuis le 1^{er} juillet, il touche l'assurance chômage à condition de chercher un emploi, qu'il ait

ou non cotisé durant plusieurs années. De toute façon, c'est bien connu, les personnes qui sont au chômage c'est qu'elles le veulent bien... Officiellement, le Plan d'aide au retour à l'emploi (Pare) n'est pas obligatoire, mais il est fortement conseillé. Un chômeur qui refuse un PAP (Projet d'action personnalisé, corollaire du Pare), risque de se voir radier des listes et donc de ne plus rien percevoir.

Un deuxième chantier a abouti : la santé au travail, signé par les mêmes à l'exception de la CFE-CGC. L'accord est flou, les signataires n'en ont pas tous retenu les mêmes éléments. Disons pour aller à l'essentiel que la visite obligatoire devant le médecin du travail n'aura plus lieu tous les ans mais tous les deux ans, et qu'à terme ces visites seront effectuées par les médecins de ville.

Février 2001, un troisième chantier allait aboutir : celui des retraites complémentaires. Dès le début des négociations, le patronat a voulu imposer son texte aux syndicats. Diminution des pensions, report de l'âge de la retraite, allongement des cotisations : c'était à prendre ou à laisser. Devant la mobilisation des travailleurs, le Medef a accepté un accord transitoire qui repousse à la période post-électorale l'analyse de ses propositions.

Deux autres chantiers devraient toucher à leur fin au cours de l'été : la négociation et la formation professionnelle

continue. Pour le premier, le patronat a l'intention d'obtenir l'inversion de la hiérarchie des normes. Aujourd'hui, l'accord inter-professionnel prime sur l'accord de branche qui, lui-même, prime sur l'accord d'entreprise. Le Medef souhaiterait faire de l'accord d'entreprise l'accord majeur. Le contrat primerait, ainsi, sur la loi. Et les droits des salariés seraient réduits à leur portion congrue. Quant au second, la réforme pourrait déboucher sur la mise en place d'un système qui verrait le salarié payer lui-même la formation que l'entreprise aurait décidée et ses journées de formation seraient prises sur ses congés payés. Ce que les patrons appellent pudiquement le co-investissement.

Aujourd'hui, trois constatations s'imposent :

- Un, le Medef n'a toujours pas quitté les organismes paritaires, malgré des résultats piteux : trois chantiers sur huit ont abouti. En outre, seul, celui de l'assurance chômage répond à ses attentes.

- Deux, le gouvernement s'est révélé être un partenaire indispensable des négociations. Or, d'emblée, les partenaires sociaux l'en avaient exclu. Il s'est donc rappelé à leur bon souvenir. D'abord en ne ratifiant l'accord sur l'assurance chômage qu'au dernier moment. Ensuite, en contre-attaquant et en lançant une réflexion tous azimuts sur la démocratie sociale, histoire de signifier aux partenaires sociaux que si réforme il doit y avoir, c'est au politique d'en décider. Car, en fin de compte, Lionel Jospin n'est pas vraiment opposé à cette refondation sociale.

- Trois, il devient de plus en plus clair que la refondation sociale n'aboutira pas avant le printemps prochain : élections présidentielles et législatives obligent.

Nicolas PALUMBO

(1) Il s'agit, notamment, de l'assurance chômage, de la sécurité sociale, de la médecine du travail, des organismes de formation professionnelle, les caisses de retraite complémentaire.

Entre Bush et Poutine

On avait cru fini le dialogue stratégique des ex-deux Grands. On avait anticipé le moment de l'Europe. La récente tournée de George Bush sur notre continent a montré que l'on avait un peu vite enterré Moscou et magnifié Bruxelles.

L'Union européenne n'a pas encore pris la place de la Russie dans l'équilibre géo-stratégique mondial. Loin de là ! La décision de constituer une force de réaction rapide est un acquis qui a tout d'abord intéressé et intrigué Washington. Intérêt, car les forces armées américaines sont devenues incapables de mener ces opérations de proximité, quand bien même elles en auraient le goût. Elles ne sont plus équipées ni entraînées pour cela et n'ont plus la flexibilité des corps d'armée français ou britanniques.

Hésitation en revanche, car le Pentagone s'est vite aperçu que la constitution de telles forces se faisait dans le cadre de budgets à voilure réduite. L'écart va croissant entre les pourcentages du PNB consacrés à la défense de chaque côté de l'Atlantique ; il est du simple au double entre les États-Unis et l'Allemagne ! Au moment où l'on met fin en France à la conscription, et demain en Allemagne, les corps expéditionnaires ne suffiront plus à faire illusion.

La situation pourtant n'est guère plus rose outre-Atlantique. Dans l'ombre du fils Bush, se trouvent aux affaires les stratèges du temps de Ford et Reagan obnubilés par la prochaine guerre, ou du moins sa préparation. Héritiers de la guerre des étoiles, ils ne croient que dans la révolution technologique. L'armée tradi-

tionnelle, majoritairement républicaine, se trouve prise à contre-pied. La révision de la Défense décidée par Bush risque dans ces conditions de n'aboutir qu'à fort peu de choses. Parce que avec la défense anti-missiles, mais encore plus la nouvelle révolution militaire, il faudrait procéder à des coupes sombres dans les dépenses, diminuer considérablement les effectifs, fermer des bases, arrêter des chaînes de production, trois secteurs qui bénéficient d'évidents soutiens parmi les membres du Congrès. A l'inverse, les unités de la guerre intelligente de l'avenir ne sont pas encore constituées en groupes de pression politiques.

Nul besoin d'insister sur les problèmes accumulés que connaît la défense russe. Mais Moscou dispose encore de suffisamment d'ogives nucléaires pour percer tout le jeu américain, à échéance estimée par Poutine à vingt-cinq ans !

La guerre froide peut continuer. La Russie a les moyens de la mener, si elle y était contrainte. Elle ne le cache pas. Comme lors de la détente du début des années soixante, les deux Grands ont objectivement intérêt à y mettre un terme. Bush a beau jeu de vouloir tirer les conséquences - enfin après plus de dix ans - de la fin de la guerre froide. Mais il s'est maintenant rendu compte que cela ne remet pas en cause le duopole

américano-russe. On en avait déduit abusivement que Moscou était vaincu et que l'heure était à l'Europe libérée dans sa partie orientale. Non, nous rappelle l'entrevue de Ljubljana. Pour sortir en bon ordre de la guerre froide, il faut aussi être deux. Dans la capitale slovène, l'Europe était absente comme la France à Yalta. Elle l'était physiquement mais encore plus mentalement. Les anciens complices se sont retrouvés. Ce n'est pas par hasard que Bush et Poutine se rencontreront trois fois en 2001 : après la Slovaquie, l'Italie en juillet au sommet du G 8 à Gènes, le Texas à l'automne. Ils se sont découverts en communauté de destin là où le dialogue transatlantique entre Bush et les quinze européens s'est révélé si décevant, si creux et finalement si inutile aux deux bords.

L'Europe n'a pas de carte russe à jouer. Poutine n'a strictement aucun besoin des Européens pour parler à Bush. Il n'existe pas plus de carte chinoise. L'Europe ne peut agir qu'en comptant sur ses propres forces. Elle commence à le comprendre. Elle est prête à passer par un relatif isolement au sein du jeu des puissances ; c'est en se retrouvant seule qu'elle pourra parler fort et être à nouveau suivie par le reste du monde. C'est le prix d'une identité européenne. Quoiqu'on veuille, elle passe par un effort indépendant de défense. C'est « au fil de l'épée », comme toujours au cours de l'histoire, quelle pourrait redéfinir une véritable politique étrangère.

Yves LA MARCK

Léotard

Mais qui donc a eu l'idée perverse de nommer le Rantanplan de l'UDF au poste de représentant permanent de l'Union européenne en Macédoine ? Il y a pourtant beaucoup d'autres sinécures, à Bruxelles, où l'on peut dire n'importe quoi sans que cela dérange personne !

Et quels sont les irresponsables qui ont entériné ce choix imbécile et méprisant pour la Macédoine, qu'on semble considérer comme un dépôt pour les accidentés de la politique ?

Les conséquences ne pouvaient être que désastreuses. Elles l'ont été immédiatement, avant même que le bonhomme ne pose le pied sur son territoire de mission. Nommé le lundi 25 juin, « Léo » a déclaré le mercredi 27, à la veille de son arrivée à Skopje, qu'il n'était pas question de remettre en cause la légitimité du gouvernement macédonien ni les frontières du pays mais que « par contre, il faut bien discuter avec cette guérilla (albanophone) ».

Ceci au moment où l'OTAN s'oppose à toute discussion avec les maquisards de l'UCK ! François Léotard n'obéit même plus aux Américains. Sans doute qu'avec l'âge, et la vue qui baisse, il a mal lu ses instructions. Où alors il disjoncte et confond la Macédoine et la Corse des paillotes. En tous cas, il faut le rapatrier d'urgence par avion sanitaire. On ne dépêche pas un incontinent verbal dans un pays qui est en train de basculer dans la guerre civile. Léotard à Skopje, c'est prendre le risque d'ajouter du sang au sang. Que ce fléau là, au moins, soit épargné à l'ensemble des habitants de la Macédoine.

Jacques BLANGY

Souvent brocardée la politique de la langue française est généralement peu appréciée en France. Elle constitue un champ méconnu de l'action gouvernementale, que l'on confond avec la défense puriste de la langue et avec les relations au sein du monde francophone. Linguiste et politologue, Marie-Josée de Saint Robert rétablit les distinctions nécessaires et clarifie des enjeux qui sont aujourd'hui perdus de vue par des responsables politiques découragés ou partisans déclarés de l'abandon de cette politique. Rien n'interdit cependant la reprise d'un projet pluricentenaire.

LANGUE FRANÇAISE

Les enjeux d'une politique

■ **Royaliste : Qu'entendez-vous au juste par « politique de la langue française » ?**

Marie-Josée de Saint Robert : L'expression désigne l'ensemble des initiatives et des mesures prises par l'État pour affermir le rôle du français. Dès les origines, en France, langue et politique se sont confondues. Les expéditions ont étendu jusqu'en Arménie ce qu'on appelait au XII^e siècle la « grande France ». Par ordonnances royales et lettres patentes la position du français s'est renforcée. Le rayonnement culturel du royaume, les voyages d'exploration et les missions à caractère scientifique ont également contribué à conforter la place du français dans le monde. C'est parce que le soutien de l'État ne semble plus adéquat au XX^e siècle que, de partout, des voix s'élèvent pour demander que l'État agisse. C'est en particulier au lendemain de la Seconde Guerre mondiale que des associations se constituent pour défendre chacune dans leur domaine de compétence (les universitaires au sein de l'AUFELF (1), par exemple, mais aussi les médecins, les ingénieurs, les juristes) une langue française dont le recul est évident. Étiemble jette un grand cri d'alarme en 1964. D'autres lanceront des initiatives en faveur de la langue française, telle la Biennale de la langue française, créée en 1965.

■ **Royaliste : Quand le gouvernement se décide-t-il à réagir ?**

M.-J. de Saint Robert : C'est le 31 mars 1966 qu'est signé par Georges Pompidou, alors Premier ministre, le décret de création du Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française, placé sous l'autorité de Matignon et chargé de coordonner les actions des différents ministères. Cette action de l'État se manifeste rapidement. Par exemple, en 1968, paraît un décret qui rend obligatoire la rédaction en langue française des thèses et des mémoires. Claude Allègre est revenu sur cette disposition car les universités sont maintenant encouragées à utiliser l'anglais, non seulement pour les thèses, mais aussi dans les cours.

Dans la politique de la langue française, il y a donc un aspect défensif, ou plutôt patrimonial (au sens où la langue française est un patrimoine commun qu'il faut conserver et mettre en valeur), qui se situe dans le prolongement des idées défendues notamment par Étiemble, grand pourfendeur des emprunts à l'anglais. Mais il y a aussi la volonté d'assurer la place du français non seulement dans le monde mais également en France : telle est une des tâches assignées au Haut Comité (devenu en 1973 le Haut Comité de la langue française) qui prépare la loi

Bas-Lauriol du 31 décembre 1975 dans le but de préserver l'utilisation de la langue française dans le domaine économique, et plus généralement dans la vie des Français...

■ **Royaliste : Pourquoi cette politique de la langue n'a-t-elle jamais été populaire ?**

M.-J. de Saint Robert : Tout d'abord, parce qu'en matière de langue française, beaucoup de Français se sentent aussi compétents que le gouvernement. Ensuite, parce que l'histoire nous fournit de nombreux exemples d'États interventionnistes dans le domaine linguistique qui ont porté atteinte aux droits fondamentaux de l'homme. Ce n'est pas le cas de la France, mais un lien entre politique de la langue et répression de la liberté de pensée y est solidement ancré dans les esprits. Enfin, parce que la nouvelle structure gouvernementale n'a pas réussi à s'imposer au sein de l'administration. Dotée de peu de moyens, elle a du mal à se faire entendre des grands corps constitués que sont les ministères qui sont appelés à participer au financement de certaines actions en faveur du français (une grande banque de terminologie, par exemple) et à contribuer à son enrichissement (des commissions ministérielles de terminologie sont chargées de nommer et de définir en français des notions exprimées en d'autres langues et se répandant dans

ces langues). Le rôle de la nouvelle structure face à celui de l'Académie française n'est pas non plus très bien compris. La politique de la langue a elle-même manqué de cohérence. Dans un premier temps, les personnes qui s'en sont occupées étaient attachées au rôle international du français et au droit des Français à leur langue. À partir de la fin des années 80, cette politique va être confiée à des linguistes, qui ne vont plus défendre le statut de la langue en France et dans le monde mais seront plus préoccupés du corpus de notre langue.

■ **Royaliste : Quels sont aujourd'hui les axes de cette politique ?**

M.-J. de Saint Robert : L'État s'est fixé trois missions en matière de langue française :

1) En cette période de perte de repères, l'État doit préciser la norme linguistique. Le Parlement participe également à cet effort, en inscrivant dans la Constitution une idée qui a germé à l'ASSELAF (2), à savoir une révision de l'article 2 de la Constitution, désormais ainsi rédigé dans son premier alinéa : « *La langue de la République est le français* ». Cette rédaction tient compte des remarques de francophones : le français n'est pas seulement la langue de la nation française.

Il y a également la norme en matière de vocabulaire, donc d'enrichissement de la langue.

A l'encontre du préjugé courant, notre langue est en mesure d'exprimer la modernité - comme d'ailleurs toute autre langue pour autant qu'elle s'en donne les moyens. L'État incite les Français à préciser ou à créer le vocabulaire nécessaire à l'instar des commissions de terminologie qui ont été créées dès 1970 dans les ministères.

2) L'État veut aussi assurer la place du français en France, notamment par voie législative. Après la loi Bas-Lauriol de 1975, la loi Toubon du 4 août 1994 précise (article 1) que la langue française « *est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France. Elle est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics* ». Cette loi comporte des dispositions sur la présentation et le mode d'emploi des produits, sur l'utilisation du français dans les congrès et colloques qui se tiennent en France, sur l'obligation d'emploi du français dans les messages publicitaires et les programmes audiovisuels. Cependant, la loi fut déferée au Conseil constitutionnel qui reconnut aux entreprises et aux publicitaires la liberté d'utiliser les mots de leur choix : l'État ne peut imposer qu'aux agents de l'État les mots choisis par les commissions de terminologie. En revanche, la loi qui impose un quota de 40 % de chansons françaises sur les ondes fait l'unanimité auprès des parte-

naires économiques.

3) L'État veut enfin assurer la place de la langue française dans le monde. Cette volonté politique est différente de celle qui se manifeste dans le domaine de la francophonie, cette dernière ayant principalement pour objet de tisser des liens entre les États ayant le français en partage (55 pays sur les 189 États membres de l'ONU) pour des raisons historiques (par exemple, la Bulgarie), parce qu'une partie importante de la population est francophone (40 % des habitants du Vanuatu, par exemple) ou pour des raisons politiques. Quant à la politique de la langue française au sein des pays francophones, elle est pour le moins embryonnaire encore que l'on peut observer des initiatives heureuses : la création de la chaîne francophone TV5 permet de diffuser des émissions des pays francophones du Nord dans le monde entier et fournit ainsi un support d'enseignement aux professeurs de français, présents dans 120 pays.

■ **Royaliste : Cette action de l'État est-elle pleinement satisfaisante ?**

M.-J. de Saint Robert : Non. Les dispositions de la loi Bas-Lauriol sont couramment violées par les agences de publicité. Des dérogations à l'affichage en plusieurs langues ont été obtenues. De hauts fonctionnaires s'expriment en anglais en France et à l'étranger quand bien même

un service d'interprétation du français en anglais serait disponible.

Par ailleurs, l'État a commis de nombreuses erreurs :

- dans l'enseignement, il y a une suprématie de l'anglais comme première langue étrangère ; il est très regrettable que l'allemand soit aussi peu enseigné (au mépris des accords de l'Élysée), de même que l'arabe et le russe, et les autres grandes langues de communication internationale ; l'enseignement précoce des langues ne tient pas compte de cette diversité ;

- l'État ne se soucie pas de mettre à la disposition des Français des outils leur permettant de travailler en plusieurs langues, alors que d'autres pays francophones ont mis au point des banques de données plurilingues. Terminium, la banque terminologique du gouvernement du Canada fournit des équivalents en français, anglais et espagnol. Le Québec a mis à la disposition de tous son Grand dictionnaire terminologique sur l'internet (www.granddictionnaire.com) ;

- on déplore aussi l'absence de grandes écoles de langue, capables de former des traducteurs, des interprètes et des terminologues de très haut niveau et de donner une haute image de ces professions ;

- l'État ne parvient pas à défendre de manière convaincante à l'étranger, et singulièrement en Europe, l'obligation du plurilinguisme. Les diplo-

mates étrangers, par exemple italiens et portugais, n'ont plus l'obligation d'apprendre le français. Il aurait fallu au sein de l'Union européenne encourager l'apprentissage des grandes langues de communication internationale que sont le français et l'espagnol et pas seulement l'anglais ;

- l'État n'a pas su convaincre les élites (y compris les élites scientifiques) de l'utilité du maintien du français dans leur travail. Or on constate que d'autres pays s'opposent avec succès à l'usage généralisé de l'anglais. Cela montre qu'aucune évolution n'est irréversible, dès lors que l'État fait preuve de volonté. Sans appui politique, dans un monde résigné, les citoyens sont appelés à connaître leur attachement à leur langue et, partant, leur détermination à faire respecter le droit de parler français en France et dans les enceintes internationales.

Propos recueillis par B. La Richardais

(1) AUFELF : Association des universités partiellement ou entièrement de langue française.

(2) ASSELAF : Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française.

Pour en savoir plus :

♦ Marie-Josée de Saint Robert - « *La politique de la langue française* » - PUF, coll. Que sais-je ? n° 3572 - prix franco : 50 F.

♦ « *Les Français et leur langue en 2001* », rapport des associations - Éd. des écrivains - prix franco : 84 F.



Te iubim Regele Mihai !

« Triple alliance ». Ce titre un brin solennel est venu qualifier l'appel récemment signé par le président Ion Iliescu, le patriarche Teoctist et le roi Michel, invitant les Roumains du pays et de la diaspora à unir leurs efforts pour l'avenir de la Roumanie.

Au-delà des effets souhaités à ce sursaut national - secours aux faibles, enfants et vieillards, redressement économique, intégration à l'Europe et à l'Otan - on peut s'étonner de la qualité de leurs auteurs : un ex-communiste chef d'État, le patriarche chrétien orthodoxe et le roi détrôné depuis 1947, constitués en hautes autorités de la nation, s'unissent pour réveiller les énergies de leurs compatriotes. Certains s'en alarment : pour une démocratie renaissante, n'est-ce pas une faiblesse insigne, que d'aller se blottir sous l'aile d'institutions traditionnelles vouées jusqu'ici, pour la droite comme pour la gauche, au domaine privé ou aux poubelles de l'histoire ? Quelques-uns, au contraire, admirent la maturité de cette recomposition paisible des valeurs nationales. A notre avis, ces motifs s'entremêlent de manière instructive pour l'avenir des Balkans et de l'Europe.

Il est vrai que déjà, lors de l'élection présidentielle de décembre dernier, le roi Michel ainsi que le patriarche Teoctist avaient appelé à voter pour Iliescu, pourtant leur adversaire de toujours, afin de faire barrage à son adversaire l'ultra-nationaliste xénophobe Corneliu Vadim Tudor.

Quant aux raisons qu'aurait le président Iliescu de frapper l'opinion et qui pourraient expliquer son initiative, elles

sont nombreuses : une situation économique et sociale dégradée de la Roumanie, le faible crédit dont elle jouit dans le club des grands investisseurs, la sévérité des semonces émises ces jours-ci par la vice-présidente du Parlement européen Emma Nicholson au sujet du « commerce » dont l'adoption des orphelins roumains serait l'occasion, le classement de la Roumanie en dernière position des pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne... Devant l'épuisement avéré des solutions pratiques, serait-ce qu'Iliescu s'abandonne à des initiatives extravagantes, voire superstitieuses et mystiques ? La chose paraît moins bizarre, une fois remise en perspective.

Tout d'abord, par rapport à l'Église. On sait combien les chefs d'État postcommunistes de l'Est européen se sont hâtés de rétablir des liens officiels avec l'Église. Lui rendre ses sanctuaires, lui donner à bénir les corps et les drapeaux, leur paraît un signe d'appartenance patriotique substituable à l'ancienne fraternité prolétarienne. Et la hiérarchie orthodoxe, liée comme on le sait au pouvoir de l'empire et de la nation, s'est prêtée de bonne grâce à cette réinsertion morale et matérielle. Un Boris Eltsine n'a eu qu'à s'en féliciter, lorsque l'émetteur orthodoxe s'était fait le relais de sa parole lors du putsch ; et même, dernièrement le président Leonid Koutchma en Ukraine, a paru retirer un

bénéfice politique paradoxal de l'invitation qu'il avait lancée au Pape de Rome. On ne gouverne plus, à l'Est, sans inclure les espoirs et héritages religieux dans ses plans.

En ce qui touche au rapport du pouvoir à la monarchie, c'est une autre affaire, surtout en Roumanie. En 1990, à sa première tentative de retour, le roi Michel fut arrêté à l'aéroport et expulsé manu militari. Revenu en 1992, avec son épouse, sa deuxième fille la princesse Hélène et son petit-fils Nicolas, il fit un voyage triomphal et fut acclamé par des millions de gens. Triomphe tel que Ion Iliescu, réélu président quelques mois après, fit ensuite obstacle à tous les projets de séjour du roi dans son pays. Or voici que le même Iliescu, neuf ans plus tard, lui fait reconnaître le titre et les honneurs d'ancien chef d'État, rendre le Palais Élisabeth de Bucarest où les communistes l'avaient forcé à abdiquer en 1947, et pour finir, en ce mois de juin 2001, prie l'ex-roi de cosigner son appel pour la survie de la nation.

Ceux qui jugent le vieux compagnon de Ceausescu devenu fou n'ont pas attentivement observé combien, dans les pays mal remis du joug communiste, déchirés par une guerre civile et/ou brutalisés par l'économie mondiale, les anciennes monarchies apparaissent comme de dernières chances de stabilisation : le

signe du redémarrage de leur histoire. En effet, de pareils espoirs hantent la Yougoslavie où le prince Alexandre, déjà actif ambassadeur de son pays, pourrait jouer un rôle arbitral et sauver le vestige de fédération Serbie-Monténégro ; et si le cas de l'Albanie paraît obéré par l'échec du référendum de 1997 sur la monarchie et par l'attitude du prince Leka, fils du roi Zog chassé par l'invasion italienne en 1939, celui de la Bulgarie vient d'être illustré par la spectaculaire victoire électorale du roi Siméon. Sur lui et son équipe sont fixés les regards passionnés des Balkans ainsi que, pour la première fois sans doute, l'expectative intéressée du monde de la diplomatie et des affaires.

Et si la présence royale était, dans ces pays-là comme ce le fut en Espagne, une solution de sortie de crise ?

Loin d'être à classer comme symptôme aberrant, la prise de parole conjointe du roi Michel, du patriarche et du président entre dans une évolution générale de la reconquête des libertés et des institutions. De même que le roi Siméon n'a jamais voulu accabler les gouvernants bulgares, le souverain roumain est demeuré sur la réserve et n'a pas incarné l'opposition au régime post-communiste mais un avenir stable, ouvert au monde présent et délivré des tabous et des haines passées ; sa modestie, son évidente probité, sa détermination à servir l'unité et la dignité de son pays sont les seuls arguments de son programme. Il n'est pas interdit de penser qu'ils peuvent contribuer à convaincre son peuple de reprendre confiance, inciter au retour les forces vives expatriées, faire échec aux réseaux de corruption et restaurer l'image de son pays aux yeux du monde.

On voudrait certes que l'expérience réussisse en Roumanie, dans les Balkans. Et encore ailleurs...

Luc de GOUSTINE

Te iubim regele Mihai ! Nous t'aimons Roi Michel ! scandait la foule accueillant la famille royale à son retour à Bucarest en mai dernier.

La force du symbole

En termes de pouvoir d'achat, le franc symbolique n'est rien. Dans l'ordre politique, le pouvoir symbolique est « tout » : tout ce qui est nécessaire pour produire des effets concrets et positifs pour la situation d'un pays et pour le fonctionnement de ses institutions.

On dit que la science commence par l'étonnement. Ce n'est manifestement pas le cas dans les grands quotidiens nationaux : l'étonnement existe, mais on évite de chercher à savoir ce qui le provoque quand on devine que certaines certitudes pourraient être mises en péril. L'exemple des élections législatives en Bulgarie est significatif à cet égard.

Décidés à ignorer jusqu'aux derniers jours avant la consultation la progression du Mouvement national Siméon II, les principaux chroniqueurs (même le scrupuleux Bernard Guetta sur France Inter !) ont traité la victoire du roi par l'ironie cinglante et à coup d'anecdotes malveillantes - pressés qu'ils étaient de retrouver des sujets plus faciles à mettre aux normes courantes.

Faute de pouvoir relever toutes les erreurs de nos confrères, je me borne à démentir deux « informations » fondées sur de vagues rumeurs :

Le roi des Bulgares n'exige pas qu'on l'appelle « *Votre Majesté* » puisque, à la suite d'un accord préalable, c'est un « *Monsieur de Saxe-Cobourg-Gotha* » qui a été reçu par le président de la République en exercice.

Le prince héritier parle le bulgare, alors que des journalistes parisiens ont affirmé, sans faire la moindre vérification à Sofia ou à Paris, que le prince Kardam ne parlait pas

la langue de son pays.

Cela dit, passons aux choses sérieuses. Nous avons souvent beaucoup de mal à faire comprendre rapidement que le pouvoir politique est par définition symbolique, car ce mot évoque le fameux « franc symbolique », petite pièce, précieuse pour l'honneur d'un plaignant, mais sans grand pouvoir d'achat. Or quelques événements survenus en Bulgarie dans la dernière semaine de juin mettent en évidence les conséquences concrètes et immédiates de celui que les beaux esprits parisiens regardent comme un roi d'opérette, pour le ranger plus facilement parmi les figures pittoresques du monde balkanique.

Premier effet concret : le gouvernement turc a décidé de supprimer les visas pour les citoyens bulgares se rendant en Turquie. Cette mesure n'avait pas été prise après la chute du régime communiste : ce sont manifestement les excellentes relations que le Roi entretenait avec les Bulgares turcophones qui l'ont inspirée.

Deuxième effet concret : tout en se prononçant résolument en faveur de la République, le Parti Socialiste Bulgare (PSB) souhaite que la législation bulgare sur le statut des citoyens soit harmonisée avec celle de l'Union européenne. Cette position de principe est importante car elle marque, chez les anciens communistes, une réelle volonté de penser et d'agir dans le cadre de la

grande Europe. Mais le PSB veut aussi signifier qu'il ne s'opposera pas à une éventuelle élimination de la clause constitutionnelle interdisant au roi de se présenter à la prochaine élection présidentielle sous le motif que Siméon II n'a pas résidé dans son pays au cours des cinq dernières années. Au vu des tendances électorales exprimées lors des élections législatives, le roi Siméon II pourrait donc, s'il choisissait de se présenter, être élu président de la République bulgare. A l'heure où nous écrivons, aucun élément ne permet de déceler les intentions du roi. Mais le fait est que la déclaration du PSB lui donne de nouvelles cartes, dans un jeu déjà très riche.

Troisième effet concret : le vainqueur des élections du 17 juin a exercé son autorité avant même de disposer du moindre pouvoir. Cette autorité s'est exercée sur la majorité parlementaire, qui a adopté des règles strictes de discipline : élection d'un président de groupe, respect de la ligne fixée par le roi, interdiction pour tout député de participer à une société de droit privé. On dit que le programme du roi est « flou », mais on aimerait que sa fermeté soit imitée dans notre pays par les responsables politiques de tous les camps - surtout dans le domaine de la lutte contre la corruption des élus...

De manière beaucoup moins visible, Siméon II a préparé le

terrain de l'action gouvernementale par de nombreux contacts diplomatiques, rendus urgents par les affrontements entre les maquisards de l'UCK et les troupes du gouvernement macédonien. Échanges de vue avec l'ambassadeur de la République fédérale yougoslave, contacts diplomatiques avec la Russie. Manifestement, le roi des Bulgares met à profit sa grande notoriété internationale (Siméon II est connu et respecté, voire admiré, dans le milieu diplomatique) pour redonner la place qui revient à la nation bulgare dans l'ensemble continental et pour que les nouvelles autorités puissent immédiatement agir pour le rétablissement de la paix dans le sud-est européen.

Telle qu'elle se présente au roi, la situation intérieure et extérieure de la Bulgarie n'a rien d'idyllique. Au contraire. Et ce n'est pas un conte de fées que nous voulons raconter à nos lecteurs. Mais qu'on cesse de regarder les Bulgares, hommes d'État ou simples citoyens, comme des personnages du folklore balkanique.

Yvan AUMONT

RÉSULTATS ÉLECTORAUX

Établis par la Commission électorale centrale, les résultats définitifs des législatives du 17 juin sont les suivants :
Taux de participation : 67 %.

Nombre des suffrages exprimés : 4 568 119.

Suffrages obtenus par les principaux partis ayant franchi le seuil d'éligibilité de 4 % et nombre de sièges remportés (sur un total de 240 sièges) :

MNS II (Mouvement national Siméon II) - 1 951 859 (42,73 %) - 120 sièges ;

FDU (Forces démocratiques unies) coalition de droite au pouvoir - 830 059 (18,17 %) - 51 sièges ;

Coalition pour la Bulgarie (coalition autour du Parti socialiste bulgare, ex-communiste) - 783 107 (17,14 %) - 48 sièges ;

MDL (Mouvement pour les Droits et les libertés) turcophone - 340 510 (7,45 %) - 21 sièges.

Ils sont morts pour la France

Il y a soixante ans, le 29 août 1941, au petit matin, trois hommes condamnés par les nazis furent passés par les armes. L'histoire a retenu le nom d'Honoré d'Estienne d'Orves, un peu moins celui des deux autres : Yan Doornick et Maurice Barlier.

D'Estienne d'Orves bénéficie aujourd'hui d'une belle et riche biographie que vient de publier Étienne de Montety (1). L'auteur met en lumière différents aspects, souvent ignorés, du personnage. Déjà, grâce au général de Bénouville et aux enfants du capitaine de corvette nous pouvions lire les carnets que l'officier avait rédigés. Mais il n'existait aucune biographie complète de ce héros de légende. Voilà la chose faite.

D'Estienne d'Orves, descendant des chefs de l'armée Catholique et Royale, Autichamp et Suzannet, se souvient, à l'instant de désertion son poste dans la force X (basé à Alexandrie), de ses aïeux : « Mes ancêtres se sont battus jusqu'au bout, je ne puis faire autrement que de les imiter » (lettre à l'amiral Godfroy). Début juillet 1940, il déserte et en octobre, il est à Londres. En décembre, il rejoint la Bretagne et organise son réseau de renseignements à Nantes puis à Paris. Dénoncé, il est arrêté dans la nuit du 21 au 22 janvier 1941. En prison, l'officier pense à sa famille et rédige des petits cahiers où il explique les raisons de son engagement pour une France libre. Il rappelle à ses enfants que « par fidélité pour son roi » l'un de leurs aïeux paternels « est resté en prison pendant tout le premier Empire ». Et qu'« au temps des croisades, les aïeux de votre maman ont tout abandonné pour aller libérer le tombeau de Notre Seigneur ». Condamné à mort par le tribunal allemand puis

condamné par le tribunal maritime de Toulon (État français) pour désertion, d'Estienne d'Orves est exécuté au mont Valérien le 29 août 1941.

De nombreux autres royalistes ont donné leur vie pour la libération du pays. Certains, comme Jacques Renouvin, sont connus. Mais qui se souvient de Charles Douin, d'Henri Veit, de Raymond Toubanc, d'Hubert de la Garde, etc. ? Dans un livre (2), j'ai évoqué l'action et la mort de certains d'entre eux. Mais il en existe bien d'autres. Penchons-nous un instant sur deux cas exemplaires encore plus ignorés, encore plus oubliés.

« C'est dans le Haut-Rhin qu'apparaissent les premières manifestations de Résistance. Dès septembre 1940, Paul Dugler de Thann, Paul Winter de Mulhouse, Marcel Kibler et Jacques Leonhart de Saint-Amarin, Gaston Laurent, Paul Kemmerlin et Henri Veit de Belfort, toujours disposés aux missions les plus périlleuses, créent la Septième colonne d'Alsace ». C'est ainsi que Gilbert Grandval, chef de la région C (Champagne-Ardenne-Alsace), relate l'engagement des premiers résistants. Ce que ne dit pas le futur ministre du général de Gaulle, c'est qu'ils étaient quasiment tous royalistes.

A Belfort, entre 1940 et 1944, un homme, plus que tout autre, joue un rôle essentiel dans cette résistance. Henri Veit, lecteur de l'Action française, appréciait les diatribes de Daudet et les réflexions de Charles Maurras. Mais lorsque la France se retrouve occupée et morcelée, il a du mal à

saisir la position du « maître » qui prône un soutien sans réserve au maréchal Pétain. Comme Dugler, Kibler, Eschbach et d'autres royalistes, Veit s'emploie à organiser la résistance en Alsace, en Franche Comté et dans le pays belfortain. Il devient rapidement le centre d'un réseau de renseignements efficace. Parallèlement il organise une filière de passage entre l'Alsace, la Suisse et la France occupée, et nombreux seront les évadés qui en bénéficieront. Veit quitte ensuite Belfort et rejoint Marcel Kibler/commandant Marceau et l'État-major de la Septième colonne à Lyon. Comme officier, il prend contact avec l'O.R.A. (Organisation de Résistance de l'Armée). Le général du Vigier atteste que Veit est alors agent de liaison personnel du lieutenant-colonel d'Ormant pour la Franche Comté.

De retour fin 1943 à Belfort, il reprend ses activités, tout en organisant, avec les ouvriers de Peugeot, un maquis dans le Doubs. Au matin du 13 septembre 1944 il est arrêté par des miliciens français et par la Gestapo. Torturé comme il se doit, Henri Veit est exécuté le 16 septembre à l'orée d'une forêt près de Belfort.

Cinquante ans plus tard, le 16 septembre 1994 à Belfort, Jean-Pierre Chevènement inaugurant une plaque à sa mémoire n'a pu s'empêcher de laisser croire qu'Henri Veit s'était engagé pour défendre les idéaux républicains. Pourtant c'est bien au nom de la France que Veit avait pris sa place dans la Résistance. Il aurait été surpris d'entendre

les propos de Chevènement alors que, comme Daniel Cordier et beaucoup d'autres, il considérait la III^e République comme responsable du désastre.

De l'autre côté de la France, dans le Calvados, zone rouge interdite, la résistance naissante cherche à recruter d'authentiques patriotes. Charles Drouin est de ceux-là. Comble de l'horreur pour lui qui était catholique et royaliste, il gagnait sa vie en sculptant des bustes de Marianne ! Lorsque le chef du réseau Centurie vient le trouver pour lui proposer de s'engager avec les Anglais, Charles Drouin hésite : « Travailler pour ceux qui ont brûlé Jeanne d'Arc... ? ». Et pourtant il accepte, « pour le roi de France, pas pour le roi d'Angleterre ! » dit-il, pour que ce soit bien compris.

Le sculpteur passe alors son temps dans les petites églises locales, à restaurer les statues et les sculptures. Juché sur les clochers, Drouin scrute au loin. Londres lui doit des relevés précis et nets des défenses allemandes, construites par l'organisation Todt, près des plages du débarquement. En avril 1944, le colonel Giske (chef du contre espionnage allemand pour la zone côtière Nord) envoie un rapport à Berlin annonçant la destruction des réseaux de renseignements français et anglais en Normandie. En effet, plus de quatre-vingt-dix résistants sont emprisonnés à Caen. Charles Drouin est de ceux-ci.

A six heures trente du matin, le 6 juin 1944, Charles Drouin dit Civette est fusillé avec ses amis dans la cour de la prison de Caen. A l'aube du jour J, à l'instant où les premiers combattants alliés tentent de débarquer, face au peloton d'exécution, Charles Drouin crie du fond de son cœur, « Dieu et mon Roi ». Il est, à ma connaissance, le seul résistant fusillé par les nazis qui a repris le vieux cri de guerre de l'armée Catholique et Royale.

François-Marin FLEUTOT

(1) Étienne de Montety - « Honoré d'Estienne d'Orves un héros français » - Éd. Perrin, 2001 - prix franco : 135 F.

(2) François-Marin Fleutot - « Des royalistes dans la Résistance » - Éd. Flammarion, 2000 - prix franco : 149 F.

Résister au « bougisme » ?

Étrange titre ! Qu'est-ce en effet que le bougisme ? Rien d'autre que la propension à vibronner, à « se bouger », comme ont dit. A priori, une dérive psychologique qui éventuellement se soigne, mais rien qui doive se prêter à contre-manifeste ou à réfutation argumentée. Qui se réclamerait du bougisme, comme on s'est réclamé du marxisme, du libéralisme et de toutes les idéologies plus ou moins flamboyantes qui ont enivré les esprits et agi sur les masses ? Pierre-André Taguieff est prêt à soutenir le paradoxe. En pourfendant le bougisme, il s'attaque bien au vide, mais ce vide gouverne précisément le monde, ou plus exactement les élites qui se réclament avec énergie de la mondialisation et de la globalisation... Pour être plus précis, reprenons sa définition qui, bien sûr, nous fait passer du simplisme présumé à une complexité plus troublante : « A vrai dire, le « bougisme » constitue moins une idéologie au sens classique du terme (une vue du monde qui se donne comme telle, définissant un sens de l'histoire explicite, fournissant une carte de ce qu'il faut faire, et comportant une justification de type universaliste) qu'une configuration idéologique, qui se manifeste par un discours hétérogène, mêlant des fragments de diverses grandes idéologies politiques (toutes en décomposition) et des vestiges d'utopies ou de mythes modernes, discours organisé autour d'une représentation centrale, suffisamment floue pour paraître fonder la réponse à toutes les questions. »

Dans un précédent livre que nous avons présenté, il y a quelques mois (1), Taguieff avait déjà proposé une analyse de la décomposition de l'idéologie du progrès née au XVIII^e siècle et qui se caractérise aujourd'hui par une déconcertante métamorphose. On croyait hier à un développement unilinéaire, propulsé par le développement des sciences et des techniques qui permettrait à l'humanité de s'émanciper, la victoire de la raison assurant le triomphe de la liberté. Mais le progressisme a perdu aujourd'hui sa téléologie, il n'a plus conscience de ses fins. Du coup, il se voue à un mouvementisme sans substance. Il est contraint de donner des chèques en blanc à un avenir sans visage, d'autant plus impératif qu'il est sans aveu. Curieuse destinée de cette idée fétiche qui demeure un absolu tout en ayant perdu ses titres de référence.

Bien sûr, le vide ne se défend pas soi-même, il a besoin de justifications d'autant plus péremptoires qu'elles s'accrochent à une modernité dont le propre est d'être indiscutable et s'énoncent dans une « movlangue » (néologisme taguieffien désignant la langue du bougisme, c'est-à-dire de la nouveauté pour elle-même). La vertu du système consiste à tout ingurgiter des idéologies pour revendiquer leurs légitimités propres mais en les privant de leur contenu, le bougisme ayant pour fonction de tout désintégrer de l'intérieur. Ainsi, en va-t-il de la démocratie : « L'étrange néo-démocratie qui se profile est dénuée de peuple souverain, s'imaginer sans principe d'autorité ni instance de pouvoir, se veut sans histoire ni mémoire, elle prend la figure d'une pseudo-démocratie de consommateurs et d'actionnaires frénétiques, d'éthniques fanatiques, d'administrés et d'électeurs apathiques. A l'acratie des gouvernants répond l'apathie des gouvernés. »

Qu'est-ce qu'une démocratie sans citoyens ? Une pure

par Gérard Leclerc



imposture, mais qui se réclame aujourd'hui du monde comme il va dans son imprévisibilité, souvent des droits de l'homme dans leur généralité et aboutit en fait à briser les conditions indispensables de l'exercice de la citoyenneté. Soyons clair : il n'y a pas de citoyenneté sans nationalité, c'est-à-dire sans appartenance à une communauté historique où tous peuvent se reconnaître, malgré leurs différences, à certaines valeurs vécues ensemble à travers le temps. Mais voilà ce qui est incompatible avec une modernité qui refuse les liens d'héritage, sauf s'ils sont de nature ethnique. C'est là une des contradictions du bougisme : détruire les communautés historiques au profit d'une mondialisation indéfinie, en favorisant du même coup les « fanatismes identitaires ». Il est tout de même ahurissant que ceux qui ne cessent de diaboliser la nation dont le cadre a tout de même permis l'exercice de la citoyenneté démocratique, légitiment en même temps le fractionnement ethnique de cette nation.

Là-dessus Pierre-André Taguieff s'engage, n'hésitant pas à désigner ses adversaires, parmi les journalistes les plus en vue et les journaux les plus « honorables » : « Double tartufferie : ce sont les plus sonores précepteurs d'information et de communication « citoyennes » qui pratiquent l'engagement camouflé et l'endoctrinement clandestin ; c'est parmi les adversaires déclarés de la souveraineté nationale (pour la France) que l'on rencontre les partisans plus ou moins avoués de l'autonomie ou de l'indépendance de régions supposées « colonisées » par « l'État jacobin ». Paradoxe tragique et comique à la fois : un certain antisouverainisme aveugle et dogmatique travaille à multiplier les souverainetés non viables et les micro-États d'opérette. » Mais, puisque le phénomène est désormais de dimension mondiale, il est permis de s'interroger sur ce que pourra nous donner cette curieuse démocratie où le politique aura été dessaisi de sa responsabilité et où régnera la toute puissance d'un économisme débridé.

Taguieff nous propose l'exemple de l'émirat de Dubaï qui pourrait constituer la parabole de ce monde sans frontière et dérèglementé, accordé aux rêves de nos ultra-libéraux : « On y rencontre un cocktail d'économie libérale sans freins (l'État « veilleur de nuit » y respecte le strict principe de non-interventionnisme économique), de multiculturalisme, de tourisme, de contrebande, de contrefaçons, d'impôts et de droits de douane extrêmement bas, de luxe étalé à côté du spectacle de l'extrême pauvreté et de despotisme, le tout couronné par la domination de l'anglais (un sociolèxe commercial « angloïde ») comme langue véhiculaire. » Superbe utopie réalisée où toute communauté politique a été effacée sous les coups de la mondialisation.

Mais cette destruction du politique n'est pas le seul résultat du bougisme (c'est-à-dire du chambardement sans but et sans sagesse). Les plus grands dégâts sont d'ordre anthropologique, ils sont le fruit de cette société de communication tant vantée : « Le stade barbare planétairement médiatisé illustre le stade suprême de la société marchande triomphante, cet âge sombre qui est un âge de bassesse boueuse, de fureur grotesque et d'insatiable cupidité. » Devant une telle menace, la résistance s'impose, elle est d'une rare urgence. Face au bougisme dévastateur, c'est l'homme qu'il faut considérer et qu'il faut sauvegarder, en le libérant aussi bien des instrumentalisation biotechniques que de l'anomie politique et économique. Comment ne pas être de ceux qui prennent très au sérieux la protestation de Taguieff contre la barbarie moderne ?

(1) Pierre-André Taguieff - « L'effacement de l'avenir » - Éd. Galilée (prix franco : 250 F) - Voir *Royaliste* n° 755 du 18/9/2000.

Pierre-André Taguieff - « Résister au bougisme » - Fondation du 2 mars, Mille et une nuits - prix franco : 79 F.

Le Lisse dans la mêlée

Quand un grand patron prend la plume pour nous décrire sa vision du monde on ne peut que constater qu'il passe à côté des questions fondamentales.

Dans un style simplificateur et lisse, le président de Vivendi, Jean-Marie Messier (J.M.) raconte. Du citoyen de la République au consommateur éclairé, maître de ses moyens d'intervention sur le marché ; du salarié protégé au collaborateur actionnaire, maître de ses moyens d'intervention sur l'entreprise ; de l'individu assisté à l'entrepreneur, maître de son destin, c'est au passage du monde de l'État-providence étouffant à un monde de l'entrepreneuriat et de la prise de risque positive par tous et pour tous que nous sommes invités.

Et dans ce passage, tout le monde y gagnera, à l'image de la réussite du Groupe Vivendi, inscrit dans une progression dont actionnaires, clients, dirigeants et salariés du groupe tirent tous profit. Telle est la vision idyllique du présent de Vivendi et de l'avenir de notre société proposée par l'auteur.

Mais au-delà des premières impressions laissées par le discours séduisant et simple, la vision du monde développée repose avant tout sur une absence d'imagination pour l'avenir. Jean-Marie Messier ne se nourrit pas de rêves, ne pense pas l'avenir au-delà de sa sphère d'influence propre, aspire à agir ici et maintenant. Cela donne à contempler la pensée d'un homme ne se posant pas la question de la pertinence du système politique et économique international dans lequel nous évoluons aujourd'hui.

Le monde est ainsi, capitaliste et libéral. Jean-Marie Messier est un raisonneur de stratégies pour s'y mouvoir au mieux. L'homme est lisse, rigoureux, ne vexe pas, n'idéologise pas. Cela donne également à lire la profession de foi d'un chef d'entreprise tout entier investi dans une construction de la société au modèle de ce qu'il réalise au

sein du Groupe Vivendi, et obsédé par la problématique financière : comment ose-t-on nous parler d'accroissement des inégalités et d'exclusion sociale engendrée par le capitalisme quand l'actionnariat salarié et le PEE de Vivendi enrichissent les employés du Groupe ?, et quelle importance que cette participation actionnariale et ce nouveau mode d'épargne ne réduisent en rien la détresse du salarié laissé relativement démuné face à des risques croissants de reclassement professionnel forcé au mieux, ou de perte sèche d'emploi, au pire ?

Jean-Marie Messier nous parle de l'ouverture de l'actionnariat de Vivendi aux salariés du Groupe et invite tous les dirigeants de France à faire de même. Nous aurions aimé qu'il évoque également les détails de la politique de gestion des carrières, de coopération avec les partenaires sociaux, de formation continue, mise en place pour garantir la pérennité professionnelle de ces salariés, dont, le jour venu, ni le PEE, ni le portefeuille d'actions ne sauront garantir l'évolution professionnelle et l'identité au travail.

Finalement ce livre riche en leçons et recettes ne s'affronte pas à la question essentielle qui se pose aux entrepreneurs pour l'avenir ? Comment salariés et entreprises construiront demain leur évolution conjointe dans un monde exigeant un accroissement et une

remise à niveau permanents des compétences individuelles des premiers, et une réactivité technologique et commerciale toujours plus élevée des secondes.

Face à cette question, le vrai défi sera d'accompagner le plus individuellement possible chaque salarié vers les compétences-clé dans son métier, en lui permettant de réactualiser ses savoirs, en tenant compte du rythme et des capacités d'apprentissage de chacun autant que des impératifs de compétitivité de l'entreprise. Là est le défi. Si Jean-Marie Messier veut prôner l'horizon indépassable du capitalisme et l'épanouissement du salarié-actionnaire-consommateur en système capitaliste libéral, il doit pouvoir faire preuve de sa capacité d'entrepreneur à penser la diversité sociale dans l'entreprise et dans le marché.

Car enfin, la société n'est pas un tissu uniforme de Gagners capitalistes ; certains ne le peuvent pas, d'autres ne le veulent pas. Comment, en l'absence de tout idéal politique et social de partage, mis en oeuvre et garanti dans un cadre institutionnel extérieur à l'entreprise, pourrions-nous assurer l'épanouissement des premiers et la liberté de choix des seconds ? Parce que l'auteur n'effleure pas ces questions, préférant succomber aux paillettes tentatrices du « tous actionnaires » pour lutter contre les inégalités de revenus et du « tout internet » (son autre cheval de bataille, actualité de Vivendi oblige), pour combler les écarts de formation et de capacités à se mouvoir dans un monde changeant, ce livre ne pose finalement qu'une question à son lecteur : valait-il la peine d'être écrit, tant il ne vient qu'ajouter une redondance de plus au discours libéral et déterministe porté par tant d'hommes et de femmes aujourd'hui ?

Gabriel ZENON

Jean-Marie Messier - « J6m.com, Faut-il avoir peur de la nouvelle économie ? » - Hachette-Littératures, 2000 - prix franco : 114 F.

La NAR a trente ans... et toujours aussi peu d'argent !

Nous publions ci-dessous notre 7^e liste de souscripteurs qui nous fait presque atteindre les 70 000 F, dépassant l'objectif que nous avions fixé. L'attachement que vous portez à *Royaliste* s'est encore une fois manifesté de manière concrète et, au delà de l'aide matérielle (indispensable) qui nous est ainsi apportée, c'est un encouragement moral très fort à poursuivre, en dépit des difficultés de tous ordres, notre chemin dans la direction que nous avons prise il y a maintenant plus de trente ans !

Nous ne procéderons à la clôture de la souscription qu'en août. Les retardataires peuvent donc encore y participer. Et puis, chose promise chose due, les Parisiens ne risqueront plus de se casser une jambe dans nos locaux : nous allons changer la moquette !

Bonne vacances à tous, et encore MERCI !

Yvan AUMONT

7^e liste de souscripteurs

Pascal Payen-Appenzeller 100 F - Maurice Asta-Richard 100 F - Jean-Marie Barbero 100 F - L.D.B. (Gironde) 2000 F - Jacques Bionnet 200 F - A.B. (Hauts-de-Seine) 200 F - Gérard Caule 500 F - Philippe Vimeux 250 F - François Denoël 500 F - Bruno Diaz 200 F - Luc Durand 300 F - Philippe Fermon 1000 F - Richard Fielz 800 F - Yves Gillet 300 F - Philippe Labarrière 100 F - Renée Lavaut 250 F - Didier Le Roué 250 F - Jean-Louis Legoux 500 F - Jean-Marie Mathieu 400 F - Yoann Sido 100 F - Pour Jean IV, un royaliste du Maine 250 F - Jean-Marie Tissier 100 F - François Viet 100 F.

Total de cette liste : 8 600 F

Total précédent : 60 079 F

Total général : 68 679 F

PHOTOS - FANIONS

Des photos de la Famille de France sont disponibles. Sur simple demande de votre part (tél. : 01.42.97.42.57) nous vous enverrons le petit catalogue illustré qui vous permettra de choisir et de les commander.

Nous proposons aussi des petits fanions de table aux armes de France. En rayonne de format 12 x 14 cm, surmonté d'une lance en plastique, sur un socle en bois verni de 50 mm. hauteur totale 28 cm. Prix franco : 50 F.

Communiquer avec la N.A.R.

✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

✓ Adresse électronique : royaliste@multimania.com

✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste>

✓ Téléphone : 01.42.97.42.57

✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53

✓ Règlements à l'ordre de : *Royaliste* - CCP 18.104.06.N Paris

A nos lecteurs

Comme tous les ans, *Royaliste* va suspendre sa publication pendant la période estivale et le numéro que vous avez entre les mains, est notre numéro « spécial vacances » de 16 pages, le dernier avant la reprise de parution courant septembre.

Ce numéro peut être une bonne occasion pour vous de faire connaître *Royaliste* à vos amis. Pour cela deux possibilités :

- soit vous nous commandez un certain nombre d'exemplaires (5 ex. : 40 F - 10 ex. : 75 F) et vous vous chargez de les remettre aux intéressés.

- soit vous souscrivez à leur intention un abonnement d'essai (25 F par abonnement) que nous ferons commencer avec ce numéro et qui durera jusqu'à fin novembre.

Faire connaître *Royaliste* est une de nos préoccupations constantes et c'est vous qui êtes les meilleurs ambassadeurs pour cela !

Si *Royaliste* se met en sommeil pour quelques semaines ce n'est pas le cas de notre liste de diffusion d'actualités royalistes sur internet. Rappelons que ce service est totalement gratuit et permet à ceux de nos lecteurs qui disposent d'une adresse électronique de recevoir régulièrement des informations. Pour en bénéficier il vous suffit de nous envoyer un mél à royaliste@multimania.com

In memoriam : Nicolas Giudici

« Si tous les journalistes travaillaient autant et aussi bien que Nicolas Giudici, le débat politique cesserait d'être dérisoire ».

C'est par ces lignes que Jacques Blangy concluait sa présentation du *Crépuscule des Corses*, l'ouvrage à tous égards admirable de Nicolas Giudici. Cet essai d'histoire et d'anthropologie d'un Corse lucide et sévère pour son ile natale était devenu pour nous un ouvrage de référence souvent cité. En septembre dernier, à la suite de la publication de nos « thèses sur la Corse », Nicolas Giudici nous avait fait l'honneur de souscrire un abonnement à *Royaliste*. Nous espérons faire sa connaissance, nous voulions l'inviter à l'un de nos Mercredis.

Cette rencontre n'aura pas lieu. Nicolas Giudici a été tué par balles, près de Corte, le 16 juin. Nous sommes persuadés que la gendarmerie pourra élucider rapidement les conditions de cet assassinat. Lire ou relire *Le Crépuscule des Corses* est pour nous la meilleure manière de garder la mémoire de celui qui aurait dû devenir un ami.

Nicolas Giudici, « *Le Crépuscule des Corses* », Grasset, 1997. Cf. *Royaliste* n° 698 - 29/12/1997

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Il n'y a pas de roi tout fait

Comme on passe vite d'un excès à l'autre, dans ces médias qui sont censés nous informer en toute objectivité !

Quant au cheminement politique de Siméon II, il nous a fallu d'abord lutter contre l'indifférence pour l'homme d'État et sa patrie. Puis moquer la surprise indignée des directeurs de conscience autoproclamés, diffusant par la parole et l'écrit une somme de clichés strictement proportionnelle au montant de leurs ignorances. Il nous faut maintenant modérer les emportements, et dénoncer les illusions de ceux qui sont en train, en France et à l'étranger, de bricoler un « modèle bulgare », de dissenter sur les « effets d'entraînement » et de confondre dans une même séquence historique les résultats d'une consultation électorale et l'hypothèse de la ré-institution d'une monarchie royale.

Serions-nous des tièdes, des rabat-joie ? Au contraire ! Pendant de longues, de très longues années, les milieux bien-pensants nous ont considéré comme de doux illuminés, d'aimables utopistes, étrangers, presque par définition, aux réalités politiques. Or voici une nouvelle réalité : ce que nous avons pensé, théorisé, grâce à des maîtres éminents et avec l'aide de nombreux amis, prend une forme concrète en Bulgarie.

Je me hâte de préciser que, pratiquement, nous n'y sommes pour rien ! Le choix de la monarchie résulte du dialogue entre la dynastie nationale et le peuple - dès lors que les citoyens d'une même nation expriment librement leur

consentement. Ce qui signifie qu'il n'y a pas d'international royaliste, ni de réseaux, ni de complots. Que les romantiques passent leur chemin.

Cela dit, la réflexion est libre à Paris, à Sofia, à Bucarest, à Belgrade. Et nous sommes dans notre rôle lorsque nous examinons la question de la royauté selon les événements qui se déroulent dans plusieurs nations européennes, en vue de remarques générales. Pour ma part, j'en ferai trois :



Quant à la légitimité. Nous observons en Bulgarie une situation inédite : la coexistence, depuis le 17 juin, d'une légitimité historique et démocratique, celle de Siméon II, et de la légitimité démocratique du président de la République. Il est impossible de dire, actuellement, comment procédera cette dialectique qui semble bien assumée par deux personnalités usant avec intelligence de leur autorité. Mais on peut déjà affirmer que le roi et le président de la République ont accompli une véritable révolution conceptuelle en faisant sauter la fausse opposition entre la tradition royale et la République définie comme souci du bien commun.

Quant à la personne royale. Il n'y a pas de roi tout fait. Celui ou celle que la loi de succession désigne ne sera finalement rien s'il n'a rien fait par lui-même, pour le service du peuple et de la nation. Le droit dynastique dispose le roi régnant, le roi ayant régné ou le prince prétendant à ce service qu'il doit accomplir personnellement. Cet engagement est celui de toute une vie, ou il n'est rien et il ne se passe rien. Il suppose la persévérance. Il implique d'immenses sacrifices. Il oblige à une certaine manière d'être et de se tenir dans le monde, subtilement décrite par Aristote et Thomas d'Aquin, qui est tout autre chose que les rituels mondains.

Quant à l'État de droit. La légitimité historique et la légitimité démocratique trouvent leur pleine affirmation dans le service effectivement rendu à la nation. La personne royale est complètement reconnue comme telle lorsqu'elle incarne les principes d'unité, de justice et de liberté. Tel est bien le « programme » de Siméon II, dont se moquent les beaux esprits : incarner au plus haut point l'État de droit, poser concrètement les conditions de la justice sociale, assurer par une bonne police (une police honnête, donc correctement rétribuée) le respect des lois qui garantissent la protection des libertés publiques, la propriété des personnes et le commerce normal des biens et des services. Telle est la bonne méthode, qui contredit l'idéologie ultra-libérale : c'est dans le cadre d'institutions démocratiques solides, historiquement fondées et fortement incarnées, que les échanges libres peuvent se développer en vue du bien-être général.

Tel est le programme politique, très ancien et toujours neuf, sur lequel les hommes d'État sont finalement jugés.

Bertrand RENOUVIN